



Pour bien gérer une forêt, la chasse est une action nécessaire pour réguler les populations de gibier. Elle se pratique de différentes façons (tir à balles, à courre) suivant des secteurs et des jours précis. Merci d'adapter votre visite à ces contraintes.

#### Lot n°4

Les mardis et samedis :  
 27 Septembre 2011  
 1, 8, 11, 15, 22, 25 et 29 Octobre 2011  
 5, 8, 11, 12, 19, 22 et 26 Novembre 2011  
 3, 6, 10, 13, 17, 20, 27 et 31 Décembre 2011

#### Lot n°3

Tous les samedis :  
 du 1 octobre 2011  
 au 25 Février 2012

#### Lot n°1

Tous les samedis :  
 du 1 Octobre 2011  
 au 25 Février 2012  
 excepté le 24 Décembre 2011  
 le 21 Janvier 2012  
 et le 4 Février 2012

#### Chasse à courre

##### CHEVREUIL

Les mercredis :  
 28 Septembre 2011  
 5, 12 et 26 Octobre 2011  
 2, 16 et 23 Novembre 2011  
 14 Décembre 2011  
 11 Janvier 2012

#### Lot n°2

+ Bécasse & Candi

Les samedis :  
 8 et 22 Octobre 2011  
 5 et 19 Novembre 2011  
 3, 17 et 24 Décembre 2011  
 7 et 21 Janvier 2012  
 4, 18 et 25 Février 2012

#### RAMASSAGE des CHAMPIGNONS

Le ramassage des champignons dans les forêts domaniales de la Vendée est réglementé par arrêté préfectoral du 10 janvier 1991

- limité à 3 kg par personne et par jour
- commercialisation interdite
- déconseillé les jours de chasse à tir

